

Lettre d'information

Février 2025



Retour CFDT
sur le
CSE de Février

Information sur le Budget 2025 de l'EFS AURA

La Direction annonce une activité régionale de prélèvement globalement en hausse par rapport à 2024 :

- ✓ + 16 % pour le plasma (69 400 aphérèses plasma à réaliser)
- ✓ - 1 % pour le sang total
- ✓ + 2 % pour l'aphérèse plaquettaire

Les prélèvements de sang total diminueront de 4 000 poches en 2025 par rapport à 2024, soit quatre jours de collecte en moins.

Concernant l'IH / DELIVRANCE : l'activité serait en 2025, globalement stable pour la cession de CGR, voir en baisse pour les Plaquette et Plasma Thérapeutique.

Concernant les Effectifs la Direction annonce une augmentation de 14 ETP pour 2025 par rapport au budget 2024 : La CFDT rappelle que le niveau attendu d'emploi 2024 n'a pas été atteint il manquait 9 ETP en fin d'année avec à 1081 ETP atteint contre 1090 au budget 2024

- Le budget 2025 prévoit donc une hausse de seulement 5 ETP pour la région par rapport à son budget 2024 avec une hausse net du prélèvement
- Les prélèvements de Sang Totaux baisseront de 4000 poches en 2025 par rapport à 2024, soit 4 jours en moins de collecte, alors que la direction prévoit de « réorienter » les effectifs du prélèvement de sang total pour atteindre les objectifs de plasma ! Irréalizable de fait ! L'atteinte des objectifs se fera uniquement par une hausse significative de l'efficacité, encore une fois ! (voir déclaration CFDT Ambition Plasma ci-dessous)

« Ambition Plasma » 2025 : Consultation sur la déclinaison régionale

Déclaration CFDT :

« ...

Les équipes de la région devront augmenter de 16 % les prélèvements en plasma d'aphérèse par rapport à 2024, sans aucun ETP supplémentaire en 2025, en effet, les recrutements étant effectués en 2024 par anticipation.

Pour atteindre les objectifs, la direction a choisi d'élargir les horaires d'ouverture de maisons du don sans d'abord chercher à optimiser les créneaux actuellement disponibles. Ainsi, sur toute l'année 2025, 35 heures d'ouverture supplémentaires par semaine sont prévues sur les sites de la Part-Dieu, Bourg en Bresse, Moulins,

Clermont Ferrand, Grenoble et St-Etienne, soit l'équivalent d'une nouvelle maison du don, sans embauches.

... En AURA la situation est alarmante. La direction mise sur une efficacité maximale en réorientant les ETP de la collecte de sang total et de plaquettes vers le plasma afin de compenser l'augmentation de 16 %. Or, la demande en CPA devra augmenter et la baisse de sang total reste très faible : 1 % en moins, soit 4 000 poches représentant 4 jours de prélèvement de sang total.

Si les activités de sang total et de CPA ne diminuent pas, où seront donc pris les ETP pour le plasma ? Les effectifs affectés à la production des PSL et la qualification biologique des dons seront-ils suffisants ? La direction a-t-elle anticipé la capacité de stockage des plasmas à réaliser ?

Par ailleurs, si la direction nationale impose en plus une baisse de 2 % de l'intérim et des CDD en 2025, avec un objectif global de 5 % d'effectif précaire d'ici fin 2025, le prélèvement sera probablement en surchauffe rapidement. Les conditions de travail encore dégradées.

Les objectifs nationaux et régionaux sont énormes. Les prélèvements seront scrutés à la loupe en 2025. Les volumes de plasma cédés au LFB conditionneront les tarifs de vente de 2026. **Le grand gagnant sera-t-il alors le LFB ?**

La CFDT rappelle que pressurer les salariés de l'EFS ne garantira pas au LFB de nouveaux marchés en médicaments dérivés du sang en France, même si l'EFS parvient lui à fournir 2 millions de litres de plasma.

... La CFDT déplore l'absence de mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail du personnel de prélèvement et compenser ces nouvelles exigences. Le projet représente une dégradation inédite de l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle des salariés.

La CFDT affirme que ce n'est pas en supprimant le ticket restaurant le samedi, en généralisant l'usage de 4 machines de plasma par IDE, en imposant des gains de productivité toujours plus élevés ou en créant des nouveaux temps de travail minimaux qui amoindriront les « primes panier » que la direction réussira à fidéliser ses effectifs, qu'ils soient nouveaux ou anciens.

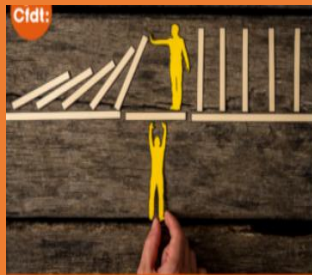
Pour ces raisons, la CFDT donnera un avis défavorable au Plan Plasma 2025 de la région. »

Information du CSE sur les nouveaux horaires d'ouvertures de la MDD de Lyon Part Dieu et de Bourg en Bresse

En conformité avec l'avis rendu sur « l'ambition plasma régionale pour 2025 » la CFDT s'est prononcée, seule, contre ces modifications d'horaires en Maison du Don visant à prélever plus, sans ETP supplémentaire, en dégradant les conditions de travail des personnels que nous représentons !

Pour atteindre les objectifs de prélèvements de plasma en 2025 la Direction envisage d'élargir les horaires d'ouverture des Maisons du Don de :

- ✓ Grenoble de 5 heures de plus de travail pour les personnels le vendredi soir, « à chaque fois que possible en fonction de la disponibilité des ressources humaines »
- ✓ Clermont Ferrand de 2 heures de plus de travail pour les personnels le mardi matin
- ✓ Metz Tassy, une demie journée de plus par semaine, 6,5 heures de travail en plus pour les personnels



PREVENIR LES RISQUES

Retour CFDT
sur le
CSE de Février

Le Programme Annuel de prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail : PAPRIPACT 2025

Dans le PAPRIPACT 2025, 7 actions découlent du Papripact 2024 non réalisées faute de budget, dont plusieurs demandées par la CFDT :

- ✓ Réfection des huisseries en IHDEL Croix Rousse (DU 2017)
- ✓ Déploiement de chariots adaptés aux surgélateurs azote aux PSL Décines (DU 2019)
- ✓ La mise en place d'un passe glacière en IHDEL à SPJ (DU 2020)
- ✓ La prévention des risques et des maladies professionnelles en QBD à Metz-Tessy : les absences ne favorisant pas la réelle polyvalence afin de limiter les TMS
- ✓ Prise en compte des difficultés de travail en température chaude et froide en collecte mobile.

Au total 17 sont des actions issues du DUER 2024 et 11 des reports des années précédentes : L'EFS accuse un retard croissant dans la prévention des risques professionnels, et la CFDT ne peut que le dénoncer !

Les priorités des élus CFDT pour 2025

Dans tous les services :

- Renforcer la formation PRAP via les référents HSE et accorder une attention particulière à la formation des nouveaux arrivants, afin que tous les salariés puissent évoluer dans leur carrière tout en préservant leur santé.

Au Prélèvement

- Former les équipes à la gestion des malaises des donneurs pour éviter les blessures.
- Améliorer les conditions de travail en période de canicule et de froid lors des collectes mobiles, en ajustant les lieux et horaires de collecte et en mettant en place des dispositifs de rafraîchissement de l'air par exemple
- Adapter dès maintenant les plannings de collecte pour éviter toute déconvenue lors de l'été prochain.
- Accentuer les formations pour le chargement et déchargement, sécurité des hayons.

En IH (Immuno-Hématologie) et DEL

- Réduire la pénibilité liée à l'alternance jour/nuit
- Renforcer la formation à la gestion des erreurs, un enjeu primordial pour la qualité et la sécurité du travail.
- Renforcer la formation gestion du stress en IH DEL




Nous réitérons notre demande que les actions suivantes soient finalisées en 2025 :

- La mise en place de DATI (Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé) pour les chauffeurs de collecte en situation d'isolement.
- Sécurisation des bâtiments comme sur Clermont.
- Le remplacement des huisseries de la Croix-Rousse.
- L'installation d'un passe-glacière à SPJ.
- L'acquisition d'un chariot adapté pour la congélation des plateaux à Décines.

La révision du DUER doit être réalisée de manière collective avec l'ensemble du service. Il incombe au responsable de service d'organiser cette révision en concertation avec les équipes, notamment sur les volets HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) et RPS (Risques Psychosociaux)

Concernant la QVT et les RPS

Le travail engagé pour réduire l'absentéisme doit impérativement s'orienter vers la prévention et l'amélioration des conditions de travail à tous les postes.

-  Les situations de travail physique doivent être analysées et adaptées.
-  Le rôle du manager est essentiel : il doit accompagner, expliquer avant d'imposer ou sanctionner
- 

En ces périodes d'intensification du travail, la CFDT demande à la direction de vraies actions en faveur de l'amélioration des conditions de travail, issus du DUER ou non, qui permettent la cohésion et le bien être au travail. Certains salariés sont en souffrance il ne faut pas les oublier !


Devant ce bilan la CFDT donnera un avis défavorable au Papripact 2025

Travaux à venir sur le site de Chambéry


Les principaux éléments à venir :

- ✓ Rénovation énergétique du bâtiment (façade et toiture)
- ✓ Désinfection des combles et désamiantage (notamment des fenêtres)
- ✓ Accessibilité Handicapé
- ✓ Accès livraison à l'EFS : accès à aménager
- ✓ Abri vélo : maintien de l'existant en termes de capacité
- ✓ ...

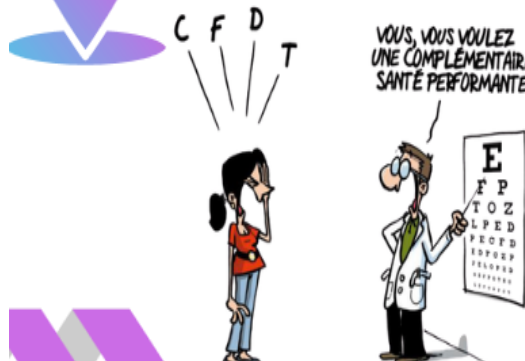
Les travaux concernant les locaux de l'EFS se dérouleront en site occupé : concernant le désamiantage les zones seront fermées hermétiquement.

 Le temps des travaux la CFDT a demandé :

- Que soit étudiée la délocalisation des services du site,
- d'accroître le télétravail aux postes le permettant le temps des travaux.



Nouvelle année rime souvent avec nouvelles augmentations et les tarifs médicaux ne sont pas épargnés. Pour cette raison, les salariés sont mis à contribution. Pour information, le tarif des mutuelles en 2025 en France va augmenter de 5,3% pour les particuliers et de 7,3% pour les salariés ! Vos élus **CFDT** ont donc réussi à négocier une hausse plus basse que la moyenne nationale ! Une petite victoire pour le pouvoir d'achat.



Au 1er janvier 2025			
	PMSS		
		3 925 €	
	En % PMSS	En €	Impact
Cotisation globale			
Salarié	2,16% PMSS	84,78€ / mois	5,95€ / mois
Conjoint	2,39% PMSS	93,81€ / mois	6,48€ / mois
Enfant	1,23% PMSS	48,28 € / mois	3,46€ / mois
Part salariale			
Salarié	0,82% PMSS	32,22€ / mois	2,26€ / mois
Conjoint	2,39% PMSS	93,81€ / mois	6,48€ / mois
Enfant	1,23% PMSS	48,28 € / mois	3,46€ / mois

Ces droits existent depuis la mise en place de la Convention Collective (2001) et ont été revus à la hausse depuis 2017 par des avenants signés par la CFDT ! Il a été nécessaire d'éclaircir certains liens de famille pour éviter de mauvaises interprétations !

	EVENEMENTS FAMILIAUX	DROITS
MARIAGE	Mariage/PACS salarié (cumul possible)	5 jours
	Mariage d'un enfant	2 jours
	Mariage d'un frère / sœur / père / mère	1 jour
	Naissance / adoption	3 jours
DECES	Décès conjoint, partenaire PACS, concubin	5 jours
	Décès enfant de <25 ans	10 jours
	Décès enfant lui-même parent	7 jours
	Décès enfant	5 jours
	Décès parent, grand-parent, arrière grand-parent, petit-enfant, arrière petit-enfant, frère / sœur et leur conjoint, gendre, bru, beau-père, belle-mère, frère/sœur du conjoint	3 jours
	Décès oncle, tante, neveu, nièce	2 jours
	Enfant malade de moins de 14 ans	4 jours par enfant
Rentrée scolaire	½ journée (planifiée en amont)	
	Survenance handicap chez l'enfant	2 jours

→ Votre fils se marie un samedi, vous avez droits à 2 jours ouvrés.
 → Votre grand-mère décède et les obsèques ont lieu le jour de votre JRTT, vous avez droit à 3 jours pour aider vos parents par exemple.



Cfdt: Ce congès est un droit il ne peut être refusé !

Contacts CFDT de la région :

Cfdt: Jean Paul NALLATAMBY, Délégué Syndical Régional **CFDT** EFS AURA et Infirmier à Valence

Tel : 06.59.44.33.78/ mail : nallajpaul@yahoo.fr

Cfdt: Roland CLERC, Délégué Syndical Régional **CFDT** EFS AURA et Technicien de laboratoire à Décines

Tel : 06.66.79.96.49/ mail : rolandcfdt69@gmail.com

le site internet CFDT EFS est ICI :

<https://www.cfdt-efs.fr/>



Rejoignez nous !



Jours d'absences pour Evénements Familiaux à l'EFS

La Cfdt, c'est des infos à destination de tous les salariés. Et aussi des infos régulières réservées aux adhérents